



INSTITUT DE FORMATION AIDES SOIGNANTS CLINIQUE SAINT MARTIN

183, Route des Camoins 13011 Marseille
Tel : 04.91.27.30.31 / Mail : ifas@clinique-saint-martin.fr
Site internet : www.cliniques-saint-martin.fr/ifas



DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION PRÉPARATOIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION 2024 POUR L'ENTRÉE EN FORMATION AIDE-SOIGNANT

FINANCEMENT CONSEIL RÉGIONAL SUD PACA

INSCRIPTIONS DU LUNDI 19 FÉVRIER AU VENDREDI 22 MARS 2024 (INCLUS)

- **DATES DE FORMATION** : Du mardi 2 avril au vendredi 7 juin 2024 inclus
(Voir calendrier détaillé dans le dossier d'inscription)
- **DURÉE DE LA FORMATION** : 140 heures (20 jours)

MODALITÉS DE DEPÔT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

- Par dépôt direct à l'accueil de l'IFAS : du lundi au vendredi 8h30-12h00 / 13h00-16h30
- Par courrier à l'adresse :
IFAS Clinique Saint Martin - 183, route des Camoins - 13396 Marseille Cedex 11
(Le cachet de la poste faisant foi)

Aucun justificatif de réception du dossier ne sera fourni (sauf accusé réception d'un courrier recommandé).

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ APRÈS LA DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS.



**CONDITIONS
D'ACCÈS**

Pour être admis à suivre la formation préparatoire complète aide-soignant, le candidat doit :

- **Être âgé d'au moins 17 ans à l'entrée en formation préparatoire**
- **Avoir un projet professionnel validé par un conseiller en évolution professionnelle** (prescripteur de formation) : Pôle emploi, mission locale, CAP emploi, conseiller départemental en charge notamment des publics bénéficiaires du RSA.

**PUBLIC
ÉLIGIBLE**

- **Prioritairement les publics jeunes et adultes sans qualification professionnelle**
- **Bacheliers sortis du système scolaire depuis plus d'un an**

**OBJECTIFS
DE
FORMATION**

Objectif général :

À l'issue de la formation, le candidat sera capable de valider son projet professionnel en répondant au mieux aux exigences des épreuves de sélection de la formation aide-soignant.

Objectifs spécifiques :

- Identifier les attendus pour la constitution du dossier d'inscription à l'épreuve de sélection
- Développer les connaissances et aptitudes attendues pour suivre la formation aide-soignant
- Développer ses capacités à analyser son parcours, à exprimer ses motivations et son projet professionnel
- Découvrir les métiers du soin

**CONTENU
DE
FORMATION**

MODULE	CONTENU	NOMBRE D'HEURES
1. « Apports de connaissances »	Français, biologie, mathématiques Domaine sanitaire et social Domaine numérique	56 heures
2. « Accompagnement dans la constitution du dossier de sélection et préparation à l'entretien oral »	La rédaction du CV personnalisé La lettre de motivation La situation personnelle ou professionnelle Préparation à l'entretien oral	49 heures
3. « Métiers du soin »	La formation et le métier aide-soignant Les métiers du soin La relation soignant/soigné	28 heures
4. « Accompagnement pédagogique individualisé »	Suivi pédagogique individualisé	7 heures
Stage d'observation facultatif : la recherche de ce stage est à l'initiative du candidat		

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- Apports théoriques et méthodologiques
- Tables rondes avec des professionnels de santé
- Simulations de mise en situation d'entretien
- Travaux de recherche individuels et collectifs
- Suivi pédagogique individualisé



ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Dates de formation : Du mardi 2 avril au vendredi 7 juin 2024 inclus**
- **Durée de formation : 140 heures, soit 20 jours** de formation théorique présentielle
- **Horaires : 08h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30** (pause déjeuner de 12h00 à 13h00)
- **Lieu de formation : IFAS Clinique Saint Martin - 183, route des Camoins - 13011 Marseille**

CALENDRIER DE FORMATION

avril 24		mai 24		juin 24	
lun 01		mer 01		sam 01	
mar 02	Cours	jeu 02		dim 02	
mer 03	Cours	ven 03		lun 03	
jeu 04	Cours	sam 04		mar 04	Cours
ven 05	Cours	dim 05		mer 05	Cours
sam 06		lun 06		jeu 06	Cours
dim 07		mar 07		ven 07	Cours
lun 08	Cours	mer 08		sam 08	
mar 09	Cours	jeu 09		dim 09	
mer 10	Cours	ven 10		lun 10	
jeu 11	Cours	sam 11		mar 11	
ven 12	Cours	dim 12		mer 12	
sam 13		lun 13	Stage d'observation facultatif : à l'initiative du candidat	jeu 13	
dim 14		mar 14		ven 14	
lun 15	Cours	mer 15		sam 15	
mar 16	Cours	jeu 16		dim 16	
mer 17	Cours	ven 17		lun 17	
jeu 18	Cours	sam 18		mar 18	
ven 19	Cours	dim 19		mer 19	
sam 20		lun 20		jeu 20	
dim 21		mar 21		ven 21	
lun 22		mer 22		sam 22	
mar 23		jeu 23		dim 23	
mer 24		ven 24		lun 24	
jeu 25		sam 25		mar 25	
ven 26		dim 26		mer 26	
sam 27		lun 27	Cours	jeu 27	
dim 28		mar 28	Cours	ven 28	
lun 29		mer 29		sam 29	
mar 30		jeu 30		dim 30	
		ven 31			

STAGE D'OBSERVATION

Dans le cadre de la formation préparatoire, vous avez la possibilité d'effectuer un stage d'observation d'une durée de 35 heures qui doit obligatoirement se dérouler **du lundi 13 au vendredi 17 mai 2024**.
La période est imposée et non négociable.

Démarches à effectuer pour la recherche du stage :

- Adresser aux établissements de soins souhaités, un courrier de demande de stage d'observation.
- Fournir le courrier d'accord de l'établissement de soins au secrétariat de l'IFAS avant le vendredi 19 avril 2024 dernier délai.
- L'IFAS établira la convention de stage que vous devrez signer.

Dans le cas où le candidat obtiendrait plusieurs réponses positives, le candidat devra annuler les demandes non honorées.

Une seule convention sera établie.



FINANCEMENT DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE

15 places sont financées par le Conseil régional Sud PACA pour les candidats inscrits à Pôle Emploi ou en Mission Locale.

Le financement Région est accordé sur dossier et après avis favorable de la Commission.

La décision de la commission régionale de financement concernant votre entrée ou non en formation préparatoire vous sera communiquée **au plus tard le mercredi 27 mars 2024**, par courriel à l'adresse du candidat indiquée sur le dossier d'inscription.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée
- 2 photos d'identité récentes (1 à coller sur la fiche d'inscription et l'autre derrière laquelle vous inscrirez vos nom et prénom)
- Copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport en cours de validité
- Pour les candidats mineurs : autorisation du représentant légal dûment complétée et signée
- Pour les candidats ressortissants étrangers :
 - Titre de séjour valide à l'entrée en formation préparatoire
 - Une attestation du niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 (voir le site internet : <https://www.france-education-international.fr/>).Ou, à défaut : tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.
- Pour les candidats inscrits à Pôle emploi : dernier compte rendu d'entretien précisant votre projet professionnel et/ou la fiche de prescription.
- Pour les candidats inscrits en mission locale : fiche de liaison de la mission locale dont vous dépendez.
- Si vous êtes titulaire d'un diplôme : Copie des diplômes ou titres traduits en français (pour les diplômes étrangers)
- Tout autre justificatif attestant d'un engagement ou une expérience personnelle (associative, stages, bénévolat...) dans le domaine sanitaire ou médicosocial

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les candidats sollicitant des aménagements durant la formation doivent transmettre à l'IFAS l'avis du médecin agréé par l'ARS PACA, désigné par la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) précisant les modalités à appliquer.
La Directrice de l'IFAS évaluera la faisabilité des aménagements prescrits.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES DOSSIERS D'INSCRIPTION

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ ET RETOURNÉ AU CANDIDAT.

Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture des inscriptions (le cachet de la poste faisant foi pour les dossiers d'inscription adressés à l'IFAS par courrier).

TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE, DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE OU D'ADRESSE EMAIL DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT SIGNALÉ AU SECRÉTARIAT DE L'IFAS.

L'institut de formation décline toute responsabilité en cas d'un envoi d'un courriel ou d'un courrier dont l'adresse n'aurait pas été actualisée par le candidat.

Le candidat s'engage à informer immédiatement le secrétariat de l'IFAS de toute annulation de candidature à la formation préparatoire aide-soignant.

L'inscription à la formation préparatoire est indépendante de l'inscription aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation aide-soignant.



AUTORISATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL - ENFANT MINEUR
FORMATION PRÉPARATOIRE AIDE-SOIGNANT

**DOCUMENT À NOUS RETOURNER AVEC VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION
UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS MINEURS**

Je soussigné(e) :

Madame Monsieur

Nom, prénom :

Demeurant :

.....

.....

(fournir la pièce d'identité du représentant légal)

et agissant en qualité de représentant(e) légal(e) , autorise :

Mon fils Ma fille

Nom, prénom :

qui demeure à la même adresse, ou demeurant :

.....

.....

à participer à la formation préparatoire complète aide-soignant 2024 de l'IFAS de la Clinique Saint Martin,
sis 183, route des Camoins, 13011 Marseille.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur ce mineur.

Date et signature :